

---

## ORDRE du JOUR

---

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 24 MAI 2018 à 18 h 30

\*\*\*\*\*

#### **- I - ADMINISTRATION GENERALE - rapporteur : Monsieur FAURITE**

- 1.1. Désignation des représentants de la CAVBS au conseil syndical du Syndicat Mixte des Eaux du Centre Beaujolais - Modification.
- 1.2. Désignation des représentants de la CAVBS au conseil d'administration de la Société Publique Locale (SPL)
- 1.3. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT

#### **- II - FINANCES – rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 2.1. Versement d'une avance remboursable à la SAMDIV dans le cadre du traité de concession pour l'aménagement de la ZAC d'Epinay
- 2.2. Décision modificative n° 1 - Budget principal

#### **- III – RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 3.1. Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail – maintien de la parité numérique et recueil de l'avis des représentants de la collectivité

#### **- IV – URBANISME – Rapporteur : Monsieur RAVIER**

- 4.1. Prise en compte d'une opération d'aménagement – article L 424-1 du code de l'urbanisme – modification du périmètre pris en compte
- 4.2. Modalités de la collaboration entre les communes et la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Plan Local de l'Habitat
- 4.3. Consultation sur le projet de périmètres délimités des abords sur les communes de Limas et de Villefranche-sur-Saône suite à l'enquête publique

#### **- V – ENVIRONNEMENT**

- 5.1. Approbation Agenda 21/Arrêt du projet de Plan Climat Air Energie Territorial - **Rapporteurs : Monsieur GREVOZ – Monsieur MANDON**
- 5.2. Cimetière paysager- passage au zéro pesticide- demande de subvention auprès de l'agence de l'eau - **Rapporteur : Monsieur PHILIBERT**

**- VI – POLITIQUE DE LA VILLE – rapporteur : Monsieur CHARRIN**

- 6.1. Avenant au contrat de ville 2015-2020 – Ajout de l'annexe sur la radicalisation
- 6.2. Programmation Politique de la Ville 2018 - Actions portées par la CAVBS

**- VII – CULTURE – rapporteur : Madame BERTHOUX**

- 7.1. Autorisation donnée au Président de signer la Convention de partenariat entre l'Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique sur le territoire de l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (ADEPA) » et la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- 7.2. Harmonisation des tarifs pratiqués à destination des scolaires et groupes d'enfants ou jeunes
- 7.3. Demande de subvention auprès du Département pour la réalisation de projets culturels
- 7.4. Autorisation donnée au Président de signer la convention de partenariat à intervenir entre la CAVBS, la Ville de Villefranche-sur-Saône, l'association « l'Autre cinéma » et le cinéma « les 400 coups »
- 7.5. Critères d'attribution des subventions hors Nouvelles Voix, CCAB, Autre cinéma, Concerts de l'auditorium, ADEPA, Dindes folles et Epicerie culturelle

**- VIII - AFFAIRES ECONOMIQUES – rapporteur : Monsieur LIEVRE**

- 8.1. Candidature à l'appel à projet émanant du Massif central pour la poursuite de la Politique d'Accueil du Pays Beaujolais et désignation de ses représentants au sein de la CAVBS